

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 28 juin 2019**

**Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 sur le Budget Annexe Corrèze**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf juin 2019, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :33 (dont 9 procurations) -123 voix

Votants : **33 Pour soit 123 voix**

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président  
Mme Hélène ROME – procuration donnée à Mr F.Dubois – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP  
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP  
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix  
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix  
Mr Francis COMBY – 1 voix  
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix  
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mr F. Comby – 6 voix  
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix  
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix  
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix  
Mr Francis DUBOIS - 1 voix  
Mr Patrick DUROUX – procuration donnée à Mr S.Delautrette – 1 voix  
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mme H.Faivre – 6 voix  
Mme Michèle GUILLOU– suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix  
Mr Laurent GUINARD - 1 voix  
Mr Christian HANUS – 2 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD – procuration donnée à Mr F.Vincent - 15 voix  
Mr Vincent JALBY -- 2 voix  
Mr Alain LAGARDE - 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix  
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix  
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix  
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix  
Mr Philippe NAUCHE – procuration donnée à Mr JL Michel – 15 voix  
Mr Christian PRADAYROL- procuration donné à Mr JP.Bernardie – 2 voix  
Mr Christian REDON-SARRAZY procuration donnée à Mr P.Vergnolle – 1 voix  
Mme Valérie SIMONET – procuration donnée Mr JM Bost – 6 voix  
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix  
Mr François VINCENT – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Président du Syndicat de la Diège  
Président Département Corrèze  
Vice-Président du Syndicat de la Diège  
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus  
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine  
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président de la CC Val de Vienne  
Vice-Président Département Creuse  
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège  
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Président Département Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat  
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne  
Présidente du Département de la Creuse  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Vice-Président de la CC Ouest Limousin  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY(et son suppléant) – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Sarah GENTIL (et sa suppléante) – 2 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix  
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Christophe PATIER (et son suppléant) - 15 voix  
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Gérard ROUMILHAC (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Thierry TROLONG (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP  
Mme Stéphanie VALLEE (et son suppléant) – 6 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Tulle Agglo  
Président Agglo Grand Guéret  
Président CC Creuse Sud-Ouest  
Adjointe au Maire Ville de Limoges  
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse  
Président de la CC Creuse Grand Sud  
Président de la CC Briance Combadre  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne  
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Conseillère Départementale de la Corrèze

Une première décision modificative est nécessaire pour le budget annexe Corrèze.

Il convient, en effet, de prévoir, pour ce budget annexe, les transferts et/ou les inscriptions de crédits ci-dessous :

- Compte 1641 - emprunt :
  - o Contexte :
    - Pour faire suite à la délibération n° du 13 Novembre 2018, le Président de DORSAL a lancé une consultation bancaire pour souscrire, pour le compte du Conseil Départemental de la Corrèze, un emprunt supplémentaire de 15 M€,
    - Le contrat avec la Banque Postale, selon le souhait du Conseil Départemental de la Corrèze, a **été signé le 21 Décembre 2018 et les fonds mobilisés le 13 Février 2019**,
  - o Budgétairement :
    - Les crédits correspondants ont été inscrits à la DM2 de Décembre 2018 et pas réinscrits sur le Budget 2019 alors que le titre, a l'encaissement de l'emprunt, été émis le 14 Février 2019,
    - d'où la situation budgétaire, en recettes d'investissement, ci-dessous :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	Titres émis 2019	Ecart en valeur BP 2019/Réal 2019	BP 2018	CA 2018
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	Somme Emprunts et dettes assimilées			41 395 365,00 €	56 395 266,00 €	-14 999 901,00 €	31 310 014 €	17 006 471 €
	Somme 1641			33 308 223,22 €	48 308 223,00 €	-14 999 999,78 €	20 000 000 €	5 000 000 €
	1641	Emprunts et dettes assimilées	Emprunts LT	0,00 €	15 000 000,00 €	-15 000 000,00 €	20 000 000 €	5 000 000 €
	1641	Emprunts et dettes assimilées	Emprunts CT - Avance FSN / Part 19	33 308 223,22 €	33 308 223,00 €	0,22 €	0 €	0 €
	Somme 168			8 087 141,78 €	8 087 043,00 €	98,78 €	11 310 014 €	12 006 471 €
	16873		Avance remboursable - Dpt	0,00 €		0,00 €	2 877 441 €	8 423 152 €
	168758		Avances remboursables - EPCI	8 087 141,78 €	8 087 043,00 €	98,78 €	8 432 573 €	3 583 319 €

Il convient d'effectuer les mouvements en dépenses et en recettes d'investissement ci-après

INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE CORREZE			
Chapitre / Article	DEPENSES	Chapitre / Article	RECETTES
23 (Immobilisations en cours)	15 000 000 €	16 (emprunts et dettes assimilées)	15 000 000 €
2315 (Immobilisations corporelles en cours)	15 000 000 €	1641 (Emprunts)	15 000 000 €
TOTAL	15 000 000 €	TOTAL	15 000 000 €

- Compte 1313 : Subvention d'Investissement / Département :
  - o Contexte :
    - Le Conseil Départemental de la Corrèze prend en charge le temps de la perception des recettes SPL, le remboursement du capital des emprunts de 5M€ et 15M€ via des conventions de fonds de concours,

o Budgétairement :

- Les annuités 2019 en capital ont bien été inscrites en totalité en dépenses d'investissement sur le budget annexe Corrèze 2019 :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	Mandats émis 2019	BP 2018	CA 2018
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	<b>Somme Emprunts et dettes assimilées</b>			<b>875 000,00 €</b>	<b>375 000,00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
	<b>Somme 1641</b>			<b>875 000,00 €</b>	<b>375 000,00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
	1641	Emprunt (capital)	Capital sur 1er emprunt 5M€ signé Août 2018 + échéance Décembre 2018 non régularisée	312 500,00 €	187 500,00 €		
	1641	Emprunt (capital)	Capital sur les emprunts 5M€ et 10M€ signés Janvier 2019	562 500,00 €	187 500,00 €		

- Mais pas en recettes d'investissement :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	Titres émis 2019	Ecart en valeur BP 2019/Réal 2019	BP 2018	CA 2018
Chap 13 - subventions d'investissement	<b>Somme Subvention d'investissement</b>			<b>13 862 001,00 €</b>	<b>812 500,00 €</b>	<b>13 049 501,00 €</b>	<b>12 821 628 €</b>	<b>9 099 490 €</b>
	1311	Etat - FSN	Convention CDC FSN			0,00 €		
	1312	Région Nouvelle Aquitaine		11 000 000,00 €		11 000 000,00 €	11 106 422 €	9 099 490 €
	1313	Départements	Convention Fonds de concours, remboursement du capital sur prêt 5M€	250 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €		
	1313	Départements	Convention Fonds de concours, remboursement du capital sur prêt 15M€		562 500,00 €	-562 500,00 €		
	13158	EPCI	Conventions Fonds de concours FittH transformées en conventions d'AvRemb			0,00 €	1 715 206 €	
	1317	Fonds européens - FEDER	FEDER	2 612 001,00 €		2 612 001,00 €		

Il convient d'effectuer les mouvements en dépenses et en recettes d'investissement ci-après :

INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE CORREZE			
Chapitre / Article	DEPENSES	Chapitre / Article	RECETTES
23 (Immobilisations en cours )	562 500 €	13 (Subvention d'investissement )	562 500 €
2315 (Immobilisations corporelles en cours)	562 500 €	1313 (Département )	562 500 €
TOTAL	562 500 €	TOTAL	562 500 €

Soit au total sur la section d'investissement du Budget Annexe Corrèze :

INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE CORREZE									
Chapitre / Article	DEPENSES	Mouvements 1	Mouvement 2	Total DEPENSES après mvts	Chapitre / Article	RECETTES	Mouvement 1	Mouvement 2	Total RECETTES après mvts
0 (Immobilisations incorporelles)	2 411 467,00 €	0,00 €	0,00 €	2 411 467,00 €	13 (subvention d'investissement)	13 862 001,00 €	0,00 €	562 500,00 €	14 424 501,00 €
2088 (Autres immobilisations incorporelles)	2 411 467,00 €			2 411 467,00 €	1312 (Région)	11 000 000,00 €			11 000 000,00 €
					1313 (Département)	250 000,00 €		562 500,00 €	812 500,00 €
3 (Immobilisations en cours)	74 373 121,16 €	15 000 000,00 €	562 500,00 €	89 935 621,16 €	13158 (EPCI)				0,00 €
238 (Avance sur immobilisations en cours)	1 067 918,00 €		0,00 €	1 067 918,00 €	1317 (FEDER)	2 612 001,00 €			2 612 001,00 €
2315 (Autres immobilisations incorporelles)	73 305 203,16 €	15 000 000,00 €	562 500,00 €	88 867 703,16 €					
6 (Emprunts et dettes)	875 000,00 €			875 000,00 €	16 (Emprunts et dettes)	41 395 365,00 €	15 000 000,00 €	0,00 €	56 395 365,00 €
1641 (Emprunt CD)	875 000,00 €			875 000,00 €	1641 (Emprunt CD)	33 308 223,22 €	15 000 000,00 €		48 308 223,22 €
					16875 (Autres dettes - EPCI)	8 087 141,78 €			8 087 141,78 €
					16873 (Autres dettes- Dpt)				0,00 €
					R001 (Report résultat d'investissemen 2018)	22 402 222,16 €			22 402 222,16 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENTS	77 659 588,16 €	15 000 000,00 €	562 500,00 €	93 222 088,16 €	TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENTS	77 659 588,16 €	15 000 000,00 €	562 500,00 €	93 222 088,16 €

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical votent, à l'unanimité, la décision modificative N°1 pour le budget annexe Corrèze dans sa totalité et par chapitre tel que présenté ci-dessus.

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL

SYNDICAT MIXTE  
27, bd  
de la Corderie  
Limoges  
DORSAL

Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE  
le 09/07/2019  
Application agréée E-legalite.com